Alcohol and Gaming Commission of Ontario

Commission des alcools Et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East Suite 200 90, avenue Sheppard Est

Suite 200 Bureau 200 Toronto (Ontario) M2N 0A4 Toronto (On

Toronto (Ontario) M2N 0A4

Tel./Tél:416 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario



Rapport du juge en chef

| Nom de l'hippodrome | | Rideau Carleton | | | Ottawa | | | |
|-------------------------------|---|--|--------------------------|--|--------------------|-----------------------------|-------------------|--|
| Date | | Jeudi 19 septembre 2024 | | | Heure de départ | | 16 h | |
| Conditions météorologiques | | Courses 1 à 11 : Dégagé (Temp. : 27 °C) | | | Vent | | 7 km/h (Nord-Est) | |
| État de la piste | | Courses 1 à 11 : Rapide (Variante 0 s) | | | | | | |
| Nombre de courses | | 11 | Courses de qualification | | Ø | Inscriptions totales | 80/87 | |
| Total des paris mutuels | | \$ 162,537 | | | | | | |
| | Vétérinaire contacté : Dr L. Berthiaume Atack | | Réunion de paddor Réunio | | Réunion d'entretie | éunion d'entretien des pist | | |

| Juge en chef | Juge associé | Juge associé |
|---------------|--------------|---------------------------|
| Weber Michael | Coles Sharla | Fines, Tyler (à distance) |

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau:

- Dans la course 2, "MVPS DAUGHTER", (Jermone Lombart, entraîneur), a été inscrit sans entraves et a concouru sans entraves.
 - Le changement du programme a été annoncé au public.
- Examen avec Dany Mainguy et Jean François Maguire au sujet des incidents survenus dans le paddock et l'écurie de prélèvement les 29 août et 12 septembre.
 - L'enquête est en cours.

Courses:

Daniel Dulude a été autorisé à se retirer d'une course.

 Examen de la performance du vainqueur de la course, le #3, "CONQUEST SEELSTER", (Guy Gagnon), après le poteau de ½ mille.
 Le #3 a éprouvé des difficultés sans pour autant faire de bris d'allure.

Rien d'autre à signaler.

2. Jamie Fiolek, le juge de départ, a averti le conducteur du #4, "MVPS DAUGHTER", Jerome Lombart, qu'il devait rester en position jusqu'à ce que le peloton soit relâché.

Rien d'autre à signaler.

3. Le conducteur du #1, "CYCLONE JOE", (Sylvain Lacaille), a été averti au sujet de sa stimulation dans le dernier droit.

Rien d'autre à signaler.

4. Le départ a été retardé, car le #5, "SENORITA I AM", (Pascal Berube), est rentré au paddock pour un ajustement de l'équipement (baguette de tête). Rien d'autre à signaler.

- 5. Rien à signaler.
- 6. **Enquête** et **Objection du conducteur** concernant une possible obstruction commise après le poteau de ½ mille par le #6, "CIEL BLEU", (Guy Gagnon), arrivé en 3^e position, au #7, "EYES OF JUSTICE", (Jimmy Gagnon), arrivé en 5^e position.

Après avoir revu la vidéo de la course et discuté avec les deux conducteurs (Jimmy Gagnon a déclaré que le #6 était sorti vers lui, ce qui l'a forcé à saisir son cheval pour éviter la roue extérieure ; Guy Gagnon a déclaré qu'il n'avait pas interféré avec le #6 et qu'il y avait eu d'espace pour sortir), il a été établi que le #6 avait de l'espace devant le #7.

L'objection a été rejetée.

Aucun placement requis.

Rien à signaler.

Liens pour la vidéo d'enquête

(plan panoramique et celui provenant de la tour de fond) :

https://youtu.be/-e6-CoVGF_M

7. Défaillance du chronomètre et de la caméra d'arrivée.

Conformément à la règle 33.09 de la CAJO, la décision des juges était définitive quant à l'ordre d'arrivée (la reprise vidéo a permis de confirmer l'ordre d'arrivée sans qu'il y ait eu de difficulté à séparer les chevaux à la ligne d'arrivée).

Le #1, "KINNDER MOTOWN", (Marie-Claude Auger), a terminé la course distancé et doit se qualifier pour la performance.

L'entraîneur, Dany Mainguy, en a été averti.

Ce cheval a été examiné par le vétérinaire de la CAJO après la course, sans aucune mention particulière.

Rien d'autre à signaler.

- 8. Rien à signaler.
- 9. Rien à signaler.
- 10. Examen de la performance du #4, "TROUBLEWITHTHECURV", (Pascal Berube), qui a fait un bris d'allure après le départ.

Lors du bris d'allure, le #4 a provoqué des obstructions aux #6, "SHADOW MARGEAUX", (Ryan Guy), et #8, "UBER HANOVER", (Robert Shepherd). Le #4 a terminé la course en 7^e position et a été placé en 8^e position (la dernière) pour un bris d'allure prolongé (plus de 25 foulées consécutives) conformément à la règle 22.27.02 de la CAJO.

Rien d'autre à signaler.

11. Le conducteur du #2, "BEACH JOURNEY", (Guy Gagnon), passera pour l'examen relatif à une possible infraction à la règle 22.05.01(k) de la CAJO (cadence comparable à celle de la classe).

Rien d'autre à signaler.

Réclamations:

Aucune